



Puéricultrices responsables de centre de PMI

Les préconisations du schéma directeur notifiaient : « la présence d'un agent de catégorie A en permanence dans chaque centre »

L'organisation mis en place ne correspond pas aux préconisations.

Nous sommes loin du compte !

- À quand un binôme de direction.
- À quand un volant de remplacement ?
- À quand le paiement des heures supplémentaires ?
- À quand une vraie considération professionnelle ?

La **CFDT** avait par le passé dénoncée toutes ces contradictions !



Vous voulez des chèques restaurant, des chèques vacances, des chèques culture, des chèques loisirs ainsi qu'une prévoyance et une mutuelle santé pour tous ?

Pour une vraie action sociale, rejoignez la **CFDT** !



EN 2018 AVEC LA CFDT,
DONNEZ UN NOUVEAU VISAGE
AU SYNDICALISME !

